



Où va l'orientation scolaire ?



Le SNES, pour agir ensemble



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

S O M M A I R E

- Comment « libéraliser » l'orientation scolaire ? p. 4-5
- Professeur principal : missions XXL p. 6-7
- Outils magiques et coachs : réponse à tout ? p. 8-9
- En marche vers le tout numérique p. 10-11
- Parcoursup / AFFELNET : isoler pour mieux trier ! p. 12-13
- Chacun à sa place : du possible au probable p. 14-15

G L O S S A I R E

Affelnet : Affectation des élèves par Internet. Procédure d'affectation informatisée des élèves de Troisième en lycée général, technologique ou professionnel

CIO : Centre d'information et d'orientation

DCIO : Directrice ou directeur de CIO

EPL : Établissement public local d'enseignement

Parcoursup : Dispositif en ligne destiné à recueillir et gérer les vœux d'affectation des bacheliers vers les formations du supérieur

Psy-ÉN EDA : Psychologue de l'Éducation nationale, spécialité « Éducation, Développement et Apprentissages » exerçant dans le premier degré

Psy-ÉN EDO : Psychologue de l'Éducation nationale, spécialité « Éducation, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle » exerçant auprès des collégiens, lycéens et étudiants



L'Université Syndicaliste, pages spéciales de L'US MAG, supplément à L'US n° 794 du 18 janvier 2020, journal du Syndicat national des enseignants de second degré (FSU) : 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 — **Directeur de la publication** : Xavier Marand (xavier.marand@snes.edu)
Compogravure : C.A.G., Paris — **Imprimerie** : SIEP, Bois-le-Roi (77) — N° CP 0123 S 06386 — ISSN n° 0751-5839
Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03 — Fax : 05 55 18 03 73 — www.comdhabitude.fr

Édito

Réforme de l'orientation, instrument du tri social

Méthodiquement, le ministère met en place une réforme qui passe par l'ouverture du champ de l'orientation scolaire aux opérateurs privés, largement subventionnés par les fonds publics. En même temps, il organise la disparition du service public en démantelant l'ONISEP et le réseau des CIO. La réforme de l'orientation fait système avec les réformes des lycées, et Parcoursup : elle vise à brouiller les pistes sur les champs de compétences professionnelles et rôles de chacun dans l'institution scolaire dans un contexte d'extrême libéralisation. Il s'agirait de rendre les élèves auto-entrepreneurs de leur avenir, de demander aux professeurs et CPE de les y former et encourager. La vérification de la mise en place de bonnes pratiques sera exigée, bien entendu. Les Psy-ÉN et DCIO, vaguement relégués à un rôle d'ingénierie, de formation et de conseil technique aux chefs d'établissement, sont sous la menace d'une mise à disposition aux Régions. Celles-ci, confortées par la loi pour la « liberté » de choisir son avenir professionnel qui leur confie la compétence d'informer sur les formations et sur les métiers, pourront mandater n'importe quel organisme sur cette mission. Elles ambitionnent, d'ailleurs, d'aller beaucoup plus loin et se positionnent sur le conseil et l'accompagnement des élèves comme certaines conventions régionales en attestent déjà. Bien que ceci soit contraire au texte de la loi, le ministère encourage cette dérégulation.

Cette politique ne peut qu'accroître les effets des inégalités sociales et contraindre élèves et parents à l'autocensure. Elle est en cohérence avec des orientations sans ambition et déterministes pour l'avenir de la jeunesse. Il faut la combattre, tous ensemble !

Xavier Marand, secrétaire général adjoint

Ont participé à cette publication : **Catherine Bas, François Bertaud, Catherine Deana, Géraldine Duriez, Christine Jarrige, Aude Lemoussu, Marie-Agnès Monnier, Frédérique Penavaire, Catherine Remermier, Corine Tissier**

Comment « libéraliser » l'orientati

La Loi sur La « liberté » de choisir son avenir professionnel donne de nouvelles compétences aux Régions pour informer les élèves et les étudiants sur les métiers et les formations. Sans personnels de la région formés, elles pourront mandater n'importe quel organisme pour entrer dans les EPLE.

Les objectifs de l'information

Cette décision, justifiée en apparence par le rôle des Régions dans le développement économique, constitue une transformation radicale de la conception de l'orientation scolaire. Jusqu'à présent, les éléments d'information donnés aux élèves par les enseignants, les Psy-ÉN EDO, notamment grâce aux productions de l'ONISEP, visaient à leur permettre de réfléchir à un projet en fonction de leurs aspirations, de leur niveau de développement, de leurs



intérêts. C'était une étape dans le processus d'élaboration de leurs choix. Mais aujourd'hui, à quels organismes les Régions feront-elles appel pour le faire ? Des branches professionnelles ou des CFA



© Alexia Lecherbonnier / Flickr.fr

on scolaire ?

recherchant des candidats pour tel ou tel métier « en tension » ? Des associations subventionnées par des entreprises ? Qui sera le garant de la véracité des éléments présentés aux jeunes, de l'objectivité des contenus ? Comment éviter les processus d'influence dès lors qu'il ne s'agit pas simplement d'informer mais de convaincre ?

L'hameçonnage par l'information

Valorisées et subventionnées par le ministère de l'Éducation nationale pour leurs « innovations », essentiellement numériques, de nombreuses associations ou structures privées, récupérant gratuitement les bases de données de l'ONISEP,

L'AVIS DU SNES-FSU

On ne s'improvise pas Psy-ÉN ! Il faut exiger dans tous les conseils d'administration une présentation de tous les partenariats sur l'information et l'orientation, et refuser tous ceux qui prétendent apporter conseils et accompagnement aux élèves. Stop à la déréglementation, faisons respecter la loi !

créent des sites d'information sur l'orientation. Mais certaines vont plus loin en proposant aux élèves des services de conseil personnalisés... payants ! Le SNES-FSU a dénoncé ces pratiques au cabinet du ministre, qui manifestement ne voit pas le problème, puisque sur son stand au salon de l'Étudiant, il en faisait la promotion !

Le pied dans la porte

L'accompagnement des élèves pour l'élaboration de leur projet reste de la responsabilité de l'Éducation nationale, mais plusieurs organismes proposent aux chefs d'établissement d'accompagner les élèves pour préparer leur choix d'orientation : ateliers sur l'estime de soi, la découverte des intérêts, la définition d'un profil de « personnalité » sont organisés, souvent sans aucune qualification des intervenants (coachs ou volontaires du service civique), en utilisant des outils qui n'ont aucune validité scientifique.

Le démantèlement des CIO et de l'ONISEP offre un boulevard au privé ! Il faut s'y opposer dans tous les conseils d'administration !

**L'orientation
scolaire
est notre affaire**

Ne l'abandonnons pas à des organismes privés

snes
fsu
Le SNES, pour agir ensemble



Professeur principal : missions XXL

L'entretien du professeur principal avec les élèves n'est pas de même nature que celui du psychologue de l'Éducation nationale. Chacun l'aborde avec sa professionnalité et sa place spécifique dans l'institution. Leurs regards croisés sur la situation de l'élève et de l'adolescent sont complémentaires.

« Dès la classe de troisième, le professeur principal conduit des entretiens personnalisés d'orientation en associant en tant que de besoin les psychologues de l'Éducation nationale et les autres membres de l'équipe éducative. » D'un point de vue sémantique, le terme « entretien d'orientation » qui était propre aux entretiens menés par les CO-Psy a été sciemment repris par le MEN, dès 2008, pour dénommer les nouveaux entretiens menés par les PP. Il aurait été plus juste de les appeler « entretiens de positionnement ou d'étape » car ils s'appuient sur les résul-

BROUILLER LES REPÈRES

Avec la multiplication de réformes qui ignorent délibérément le réel des métiers, tous les personnels ont le sentiment de perdre la main sur leur propre métier. Il faudrait assurer des missions étrangères à son « cœur de métier » pour être valorisé par l'institution. Chacun se trouve encouragé à prendre en charge les missions de l'autre. Et c'est ainsi que les métiers se vident de leur sens et de leur professionnalité.

Travail d'équipe et complémentarité

Réunir les conditions d'une bonne prise en charge des élèves

 Le SNES, pour agir ensemble



tats scolaires et les souhaits d'orientation des élèves ainsi que ceux de leur famille. N'était-ce pas déjà une façon pour le ministère de l'Éducation nationale de préparer les esprits et la porosité des missions avec ce glissement sémantique ?

Au lycée, le rôle du professeur principal a été alourdi, ce qui a conduit à la création du deuxième PP en Terminale censé améliorer le suivi de l'accompagnement à l'orientation alors que l'on recrute de moins en moins de Psy-ÉN EDO. Avec l'évolution du rôle du conseil de classe, les professeurs doivent donner un avis pour chacun des vœux de leurs élèves, devenant ainsi juge et partie. Bien évidemment, cela risque d'avoir des conséquences sur la qualité de leur relation avec leurs élèves.

Dans le projet initial de la dernière circulaire définissant les missions du PP, les Psy-ÉN EDO n'étaient même pas mentionnés, alors qu'ils sont



© Drivepix / AdobeStock.com

spécifiquement formés pour remplir ces missions. Tout cela témoigne bien de la volonté du ministère

de l'Éducation nationale de transférer aux professeurs principaux tout ou partie des missions des Psy-ÉN. Le SNES-FSU est intervenu à de multiples reprises pour que les Psy-ÉN EDO soient restaurés dans la circulaire mission professeurs principaux (octobre 2018) et pour que le rôle spécifique du professeur principal soit limité à de la coordination et à du suivi.

Professeur principal et Psy-ÉN

Pour une définition claire des missions de chacun

snes
fsu  Le SNES, pour agir ensemble



L'AVIS DU SNES-FSU

Le ministère de l'Éducation nationale transfère aux enseignants une bonne partie des missions d'accompagnement de l'orientation et marginalise totalement les Psy-ÉN dont il réduit drastiquement les recrutements. Exigeons les moyens d'un réel travail en complémentarité, respectueux des missions des uns et des autres et des ambitions que nous devons avoir pour nos élèves.

Outils magiques et coachs : réponses

La pression mise sur les élèves pour qu'ils fassent le « bon » choix d'orientation sans se tromper, la crainte de l'avenir et celle de ne pas se repérer dans les méandres des procédures ont favorisé une instrumentalisation du processus d'orientation et le recours à des coachs ou des accompagnements associatifs ou privés.

Devant l'inquiétude des parents et des adolescents, la pratique de tests d'orientation se développe car elle paraît la solution magique et concrète en réponse à des questionnements difficiles à un âge où l'adolescent est en pleine construction de son identité. Se retrouver seul devant un choix peut être très déstabilisant sans un dialogue avec d'autres, pairs ou adultes. C'est sur ce sentiment d'inquiétude et la notion d'immédiateté que les coachs surfent pour



**Se faire entendre
avec le SNES-FSU**

sn es
fsu Le SNES, pour agir ensemble

QR code

faire payer leurs prestations, auxquels le service public est pourtant plus à même de répondre. Les tests présentés sur les sites attirent les adolescents, mus par le besoin de se rassurer, parfois même incités par leurs professeurs. Mais, que l'on ne s'y trompe pas : la plupart de ces tests ne sont pas fiables.

Des associations, dont certaines financées par des banques, proposent des réponses immédiates par SMS et un accompagnement payant. Où est la neutralité ? Dans cette course au projet, c'est la nécessité du temps de réflexion dans l'élaboration et la prise de conscience des enjeux pour soi qui sont niés.

La conception de cette élaboration est éminemment réductrice. Ce qui explique la prolifération de spécialistes RH, considérés comme plus près du monde économique mais bien éloignés du développement d'un adolescent.

La com' ne remplace pas le métier !

À grand renfort de communication, la Région Île-de-France a présenté son portail d'information sur

Refuser

**le démantèlement
du réseau des CIO**

Pour un véritable service public de l'orientation

sn es
fsu Le SNES, pour agir ensemble



se à tout ?



l'orientation, qui répond au nom d'Oriane, en partenariat avec le magazine *L'Étudiant*. Il est conçu, non pas comme un premier accueil renvoyant aux portails spécialisés mais comme un portail universel censé remplacer tous les autres, notamment celui de l'ONISEP.

Oriane affiche des questionnaires d'intérêts censés éclairer collégiens, lycéens, salariés et demandeurs d'emploi sur les métiers supposés leur convenir. Mais ces prétendus « tests » ne sont nullement validés scientifiquement. Aucun étalonnage ne permet de rapporter les réponses fournies à l'âge et l'expérience des personnes, à leur genre, à leur catégorie sociale, facteurs dont l'influence a été maintes fois démontrée par les travaux de recherche sur l'orientation.

Ils présentent de manière figée ce qui doit être analysé dans un processus de développement complexe.

L'AVIS DU SNES-FSU

L'usage du numérique dans le champ de l'orientation soulève beaucoup de questions déontologiques. Le respect de la confidentialité et de la protection des données personnelles ne sont pas encadrées. Les organismes et associations profitent ainsi d'un public captif qu'elles pourront relancer pour des prestations payantes !

Il faut dénoncer ces pratiques et alerter les parents d'élèves.

En marche vers le tout numérique

Les suppressions de postes à l'ONISEP et sa restructuration vont de pair avec l'attribution de toutes ses bases de données au privé. C'est donc une concurrence déloyale qui leur permettra d'appâter les jeunes avec des informations gratuites et de développer ensuite leurs services personnalisés payants.



© Al.Computin / Flickr.fr

La com' ne remplace pas le métier ! (Bis)

La direction de l'ONISEP annonce déjà la disparition de deux guides d'orientation papier : « Après le bac » et le « Guide 6^e ». Il s'agit là d'un problème crucial : l'ONISEP est le seul organisme à distribuer des guides papier gratuits à chaque palier d'orientation, dans tous les établissements publics. Ce sont des supports de discussion sur l'orientation avec les parents, les équipes éducatives, qui donnent une information neutre, non liée aux intérêts économiques d'une Région.

Va-t-on vers le « tout numérique » ? On évoque aussi la fin des sites régionaux de l'ONISEP... Au terme du plan social annoncé, quelles ressources l'Office pourra-t-il encore proposer aux élèves, notamment les moins favorisés, et à leurs familles ?

Droit à l'orientation

Notre mission : assurer l'égalité de tous

snes
fsu Le SNES, pour agir ensemble



Partie intégrante du service public de l'orientation, l'ONISEP joue désormais sa survie.

Élaborer son projet avec un robot ?

Sous couvert d'intelligence artificielle, plusieurs organismes se targuent de révolutionner l'orientation, aidés dans leur démarche par certains médias qui fustigent l'orientation traditionnelle soi-disant inefficace !

Il s'agit, en fait, simplement de mettre en relation les données concernant la personne (compétences, intérêts, aptitudes) avec les caractéristiques des métiers pour aboutir à une orientation « réaliste ». En un clic, l'élève peut avoir accès au nom du ou des métiers qui vont lui convenir et poser ses questions à un Chatbot !

Cette idée novatrice date des années 1950 et a déjà montré ses limites. Difficile en effet, d'ajuster deux ensembles mouvants : le développement des intérêts, des goûts et la formulation des projets, très changeants à l'adolescence, et les métiers dont on dit que beaucoup nous sont encore inconnus !

Quant à l'évolution des représentations sur les métiers et les formations, la prise de conscience des enjeux en termes d'identité et singuliers d'un projet d'avenir, on doute que les « robots » de l'intelligence artificielle soient en mesure d'aider les élèves à les travailler et les élucider !

Les robots ne font pas de suivi du développement psychologique et social des collégiens et des lycéens qui s'adressent à eux, si ce n'est peut-être pour pouvoir leur proposer, en fonction de leurs demandes, des publicités commerciales susceptibles de les intéresser !

Information et procédures

Le mythe du déclic et du clic

snes
fsu  Le SNES, pour agir ensemble



© Alexa Lecherbonnier / Flickr.fr

Parcoursup / AFFELNET : isoler pour

L'usage généralisé à l'échelle nationale de plateformes numériques pour organiser la sélection des élèves vers l'enseignement supérieur avec Parcoursup ou avec AFFELNET vers le lycée, à partir de 2020, est justifié par les mots d'ordre : égalité, transparence, justice.

Comment parler d'**égalité** quand les ressources socio-culturelles et pécuniaires des familles peuvent constituer un frein : inégalité d'usage et d'accès à l'informatique, inégalité de l'accompagnement par l'environnement familial et/ou scolaire ?...

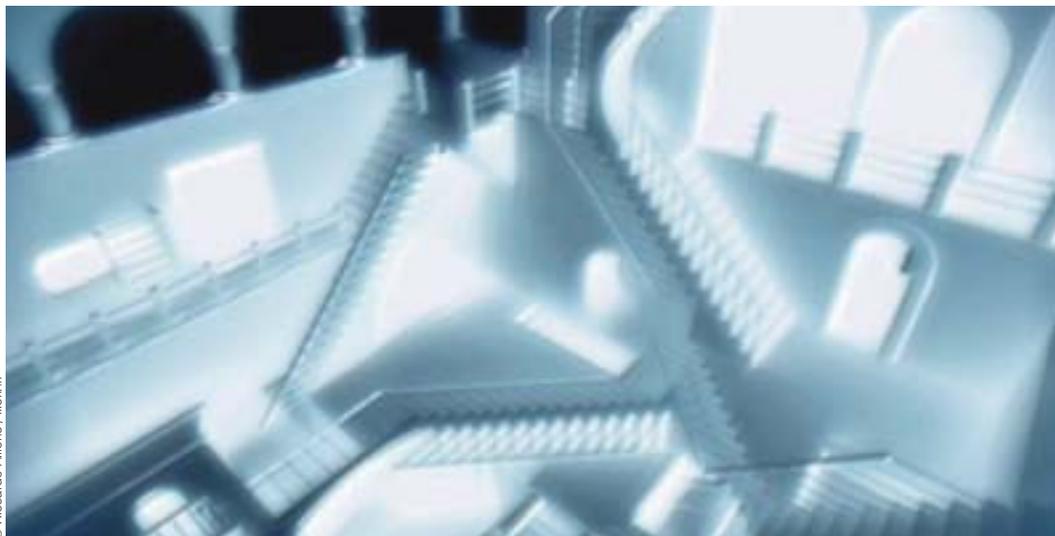
Comment parler de **transparence** quand l'opacité est totale sur les critères de sélection ; quand les candidatures sont anonymes mais pas l'établissement d'origine ?

Comment parler de **justice** enfin, quand le paramétrage des critères de sélection provient de sources multiples (ministère, académie,



établissement d'accueil) et introduit des différences selon les territoires et les établissements pour une même formation.

La sélection, selon les voies, prime sur l'examen des situations particulières, elle pénalise clairement les élèves des séries pro et techno – davantage issus des milieux populaires – qui accèdent moins nombreux à l'enseignement supérieur.



© Riccardo Allione / flickr.fr

mieux trier !

Adieu l'adolescent décrit par Rimbaud : « *On n'est pas sérieux quand on a 17 ans* ». Le candidat Parcoursup est autonome, réaliste, pragmatique.

Autonome ? L'élève est seul face à son ordinateur, dans un calendrier contraint, avec des procédures complexes et rigides d'ouverture de son espace personnel, de recherche de formations et d'expression de ses vœux. Pas d'accès au portail pour les parents, Psy-ÉN ou professeurs, qui ne peuvent découvrir son fonctionnement que si le candidat le leur permet via son espace personnel.

Réaliste ? Le portail délivre d'abondantes informations liées aux formations : listes d'attendus, ratio admis/candidats, taux de réussite/d'échec dans la voie, rang de classement « en attente »... Ces données brutes n'ont pas le même impact sur les candidats, selon qu'ils sont « avertis » et peuvent les relativiser ou pas, et renonceront ou pas à des vœux jugés inaccessibles...

La complexité de Parcoursup inquiète les parents, interpelle les médias et préoccupe l'institution scolaire, à juste titre. Mais c'est son postulat premier, à savoir que tous les adolescents « auto-entrepreneurs de leur projet » seraient capables à l'entrée du supérieur de choix d'orientation fixés et rationnels, qu'il faut continuer de dénoncer et combattre !

Sur les mêmes principes, la formulation des vœux sur la plateforme AFFELNET à l'issue du collège est laissée à la responsabilité des familles et des collégiens... selon leur moyen. À quand le retour de la sélection à l'entrée du collège ?

L'orientation scolaire est notre affaire

Ne l'abandonnons pas à des organismes privés



Le SNES, pour agir ensemble



L'AVIS DU SNES-FSU

Dans la logique de concurrence qui prévaut, il s'agit de faire endosser aux élèves la responsabilité de leurs parcours. La gestion informatisée des vœux et des affectations dépersonnalise les problèmes. Pourtant, c'est bien auprès des enseignants, auprès des Psy-ÉN que les élèves et les parents viendront pour démêler leurs difficultés particulières. Les élèves ne sont pas des pions, les personnels non plus !

Chacun à sa place : du possible

La cohérence des réformes « Blanquer » dénoncées par le SNES-FSU, commence à produire ses effets.

Stratégie de carrière vs stratégie des petits pas

La réforme Bac +3 / Bac -3 implique de la part des élèves et des familles, une projection à long terme. Ceci suppose une confiance dans ses capacités, une familiarité et un rapport aux études qui fait souvent défaut aux enfants de milieux populaires. La réforme de la voie professionnelle qui, dès la fin de Première, demande aux élèves de choisir entre une insertion après le bac ou une poursuite d'études qu'on ne leur facilite pas, est emblématique. Or, l'examen des parcours des jeunes montre toujours l'importance



**Se faire entendre
avec le SNES-FSU**



snes
fsu **Le SNES, pour agir ensemble**



du niveau de diplôme pour s'insérer dans de meilleures conditions⁽¹⁾.

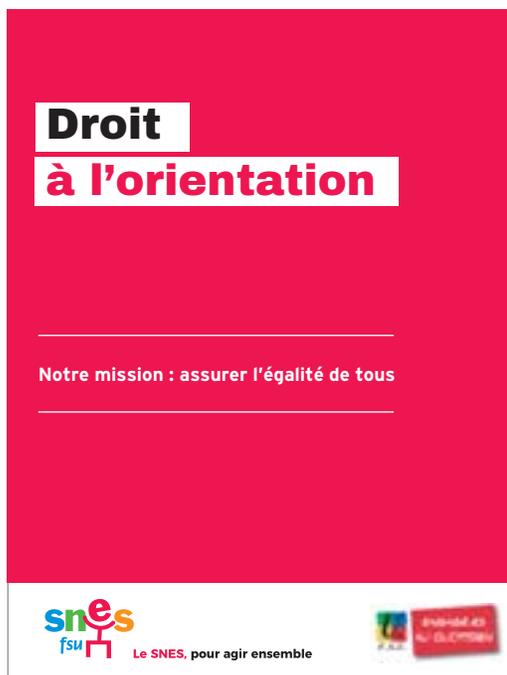
Une orientation territorialisée

Le discours officiel sur l'importance d'un véritable choix, justifiant la suppression des séries de bac, ne résiste pas à l'analyse. Le nombre de spécialités et d'options offertes selon les lycées, les procédures d'affectation dans le lycée de secteur, restreignent singulièrement les choix dans certains territoires et les parcours possibles selon les attendus du supérieur.

L'effacement du rôle des Psy-ÉN EDO

L'extension du rôle des professeurs principaux génère un profond malaise. Comment être à la fois évaluateur et conseiller un élève sur des choix dont les conséquences seront déterminantes ? Comment un élève pourra-t-il décrypter les enjeux de ses choix ? Qui pourra les interpréter en fonction des facteurs sociaux et psychologiques qui pèsent sur l'orientation et favoriser l'élargissement des possibles ? Or, c'est le cœur de la mission des Psy-ÉN.

Mais le ministère de l'Éducation nationale juge manifestement qu'aider un élève à prendre



**Droit
à l'orientation**

Notre mission : assurer l'égalité de tous

snes
fsu **Le SNES, pour agir ensemble**



au probable



conscience de ce qui fait obstacle n'est pas important, puisqu'il organise la mise en extinction de cette profession en divisant par deux le recrutement des Psy-ÉN EDO !

CIO : l'acharnement

La carte cible de 2015 avait prévu de supprimer le tiers des CIO. Ce gouvernement va plus loin en prévoyant de ne laisser qu'un CIO par département. Ce serait la fin de ces services publics de proximité,

lieux d'accueil et de médiation pour les élèves et les familles aux prises avec la complexité du système scolaire, lieux ressources de réflexion et d'élaboration pour les équipes de Psy-ÉN qui interviennent dans un district scolaire, lieu d'animation pour les partenaires de l'école. Le SNES-FSU, avec l'ensemble des personnels, agit pour s'y opposer !

1. *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes, entre permanence et évolutions* T. Couppié, A. Dupray, D. Epiphane, V. Mora, Essentiels 2018.

L'AVIS DU SNES-FSU

La réforme de l'orientation répond à une logique gestionnaire et réactionnaire des parcours des élèves, sans ambition pour la jeunesse. La marginalisation des Psy-ÉN en est un signe emblématique. À chaque fois que les politiques d'éducation ont été régressives, les attaques contre les psychologues ont été frontales. *A contrario* les politiques ambitieuses s'appuient sur ces personnels. Ce combat nous concerne tous !

POUR SE SYNDIQUER

Demande d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement
ou à envoyer au siège du SNES-FSU, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

Nom _____ Prénom _____

Sexe : H F Date de naissance _____

Adresse _____

Complément d'adresse _____

CP _____ Localité _____

Courriel _____

Téléphone _____

Catégorie _____ Échelon _____

Discipline _____

Nom de l'établissement _____

CP étab. _____ Ville étab. _____

ADHÉREZ EN LIGNE : www.snes.edu

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, de l'imprimer pour le remettre au trésorier de votre établissement ou de payer en ligne si vous le souhaitez.

Cliquez sur « **Adhérez au SNES** » ou flashez :

